

BULLETIN MUNICIPAL

N° 54

Le Messager de l'Oncre



MAIRIE DE JAVERDAT

J u i l l e t 2 0 1 9

Le mot du maire

L'été a montré son visage 2019 avec une semaine caniculaire qui en laisse présager d'autres !

Il faut donc s'adapter, changer nos habitudes et nos pratiques pour continuer à vivre, travailler et gérer nos activités quotidiennes.

Diverses sollicitations – mouvement « gilets jaunes » -, Marche Pour le Climat, ... nous ont conduit à des positionnements formalisés et transmis aux services de l'état ; vous en trouverez les contenus sur le site Internet de la commune. (www.javerdat.fr).

L'assemblée municipale a donc poursuivi ses travaux en cette dernière année de mandat, conformément à ses engagements. Vous trouverez donc dans ce numéro

- Les bilans financiers 2018 et les budgets 2019,

- Les travaux réalisés et/ou prévus (enfouissement des réseaux, amélioration des bâtiments publics, ...) ainsi que les équipements effectués,

- Le suivi de la faisabilité du projet de développement éolien,

- Les actions en faveur de l'amélioration de la gestion des déchets à corrélées aux courriers de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin (Collecte des déchets ménagers résiduels) et du Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets, notamment le numéro spécial réduction déchets verts,

- Les actions en faveur de la culture –soirée théâtre-, de l'éducation notamment avec les travaux remarquables des enfants de Javerdat et de Cieux, scolarisés à Javerdat, (-Cf. Regroupement Pédagogique Intercommunal – RPI- Javerdat-Cieux) -, et leur participation au festival « Faites des livres » ainsi que leur contribution à l'illustration de l'agenda 2019-2020 piloté par la Ligue Contre le Cancer,

- L'articulation avec les activités du Syndicat Intercommunal Péri et Extra-Scolaire (SIPES) notamment le programme de la période d'été.

Enfin, de nouvelles activités ont vu le jour sur notre commune, pizzaiolo, maraichères, petits travaux au quotidien dont vous trouverez les coordonnées dans les pages de ce numéro.

Avec le conseil municipal qui se joint à moi, il nous reste à vous souhaiter bonne lecture et comptant sur votre adhésion aux actions visant à mettre en valeur notre environnement et la qualité de vie sur notre commune.

Annie DARDILHAC

2

► p. 2
Le mot du maire

► p. 3
Infos municipales
- Etat civil
- Synthèse des délibérations du Conseil Municipal

► p. 10
Relations sociales

► p. 16
Les infos diverses

► p. 18
Les associations

INFOS MUNICIPALES

► Etat civil

Naissance

Mendy, Jeanne, Angèle MOREAU-MITTBACH, le 28 janvier.

Gabriel, BARBOT-GUINE, le 8 avril.

Rosanna LEFLERS, le 17 avril.

Noah GAILLARD-LANNAUD, le 27 avril.

Selène, Elyne MOLLA, le 9 juin.

Lyam, Pierre, Daniel MARSAUD, le 23 juin.

Félicitations aux nouveaux parents.

Décès

Jocka, Bernard, Charles NAGY, le 3 janvier, Javerdat.

Lydia, Lucette CRETENET veuve DEL FABRO, le 26 février, le Pic.

Henri, René SAVI, le 14 avril, le Pic.

Rectificatif :

HAMOUSIN Kévin, Jordan, le 11 août, Montargis.

Le conseil municipal présente ses sincères condoléances aux familles.

► Informations diverses

Secrétariat de mairie :

Tél : 05 55 03 10 56 Fax : 05 55 03 21 69

Mail : mairiedejaverdat@wanadoo.fr

Site : www.javerdat.fr

Heures d'ouverture :

LUNDI 9h à 12h

MARDI 9h à 12h et de 14h à 17h

MERCREDI 9h à 12h : présence d'un élu

JEUDI 9h à 12h

VENDREDI 9h à 12h

SAMEDI 9h à 12h Permanences des élus

Permanence du maire

Les Mercredi et Samedi matins sur rendez-vous

Salle polyvalente

Tel : 05 55 03 26 98

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants doivent se présenter en mairie dès leur installation sur la commune.

A.I.C.A.R.P.A.

Portage des repas à domicile.

Les référentes sont : Sylvie CHAIZEMARTIN et Martine LABRACHERIE : 06 89 52 92 71

Sipes

Responsables: Sophie Pimpin et Priscilla

Mioche. Tél : 05 55 03 21 00.

Mail : sipesjaverdatcieux@yahoo.fr

Site : <http://lespetitsprinces.blog4lever.com>

Conciliateur de justice

M. Clarisse ROUGIER reçoit le 2^{ème} vendredi de chaque mois à la mairie d'Oradour sur Glane de 9h à 12h. Tel : 06 25 69 37 53

Ecole

3, rue de l'Ecole. Tel : 05 55 33 19 90

Garderie

Horaires pendant l'année scolaire :

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi :

Matin: 7h 15 à 8h 50 et soir : jusqu'à 18h 30.

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Réunion les lundis impairs à Javerdat de 9 à 12 heures dans les locaux de l'ancienne école. Responsable : Mme RAMON Bérénice. Tél : 05 55 79 71 26

Communauté de Communes

Porte Océane du Limousin – CDCPOL

1, av Voltaire 87200 Saint Junien

Tél : 05 55 02 14 60

Site : www.porteoceane-dulimousin.fr/

Déchetterie de Saint Junien :

Elle est ouverte du lundi au samedi

9h – 12h et 14h – 17h30

ZI le Pavillon – Chez Jouy Saint Junien

Tél : 05 55 02 33 95

Elle est accessible à tous les administrés de la Communauté de Communes « Porte Océane du Limousin » sur présentation de leur badge. (Demande à faire auprès de la mairie)

Collecte des encombrants

ATTENTION : vous devez IMPERATIVEMENT vous inscrire auprès de la communauté de communes Porte Océane du Limousin

Par tél : 05 55 71 78 78

Par mail : service-dechets@pol-cdc.fr

Ou la mairie : 05 55 03 10 56

Les dates de collectes pour le 2^{ème} semestre 2019 sont : 16/07 ; 20/08 ; 17/09 ; 15/10 ; 19/11 ; 17/12.

Collecte des ordures ménagères

Elle a lieu: le LUNDI : circuit N°1 (toute la commune sauf Rebeyrat)

Le JEUDI : circuit N° 5 pour Rebeyrat

3

A la Maison du département, pôle petite enfance
2, rue Alfred de Musset
87200 St Junien
Vous pouvez contacter :

Assistante Sociale :
Mlle BONNIER Manon
Tél : 05 55 43 06 06
Permanence en Mairie d'Oradour sur Glane le mercredi matin de 9h 30 à 11h 30 sur rendez-vous.
Tél : 05 55 03 10 01

Puéricultrice
Madame GAMAURY Evelyne
Tél : 05 55 43 06 06

Référente Autonomie
Madame DEFAYE Laetitia
Tél : 05 55 43 06 06

Points « info familles »
Ils ont pour mission :

- D'accueillir, d'informer, d'orienter les familles vers les services adaptés à leurs besoins

Le point local à contacter est à ST Junien, 2 Place Auguste Roche
Tél : 05 55 43 06 80

Pour mémoire, le rappel des taux des autres strates administratives est rappelé dans le tableau ci-dessous.

	Taux moyen national	Taux moyen départemental	Taux plafonds 2019	Taux 2018 EPCI	Taux plafonds Communaux 2019	Tx CFE perçue en 2018 / CDCPOL
TH	24,54	25,19	62,98	6,60000	56,38	
TFB	21,19	21,22	53,05	6,51000	46,54	
TFNB	49,67	73,68	184,20	23,74000	160,46	
CFE	<<<	<<<		<<<<<<		27,41

Budgets primitifs 2019 - budget principal et budget annexe eau/assainissement

Sur la base des données relatives aux budgets communaux des années écoulées ayant fait l'objet d'une analyse financière, le vote des budgets a reposé sur la prise en compte des conclusions du compte administratif 2018 et les objectifs fixés pour 2019, à savoir : poursuivre l'amélioration de la maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en optimisant les recettes, le renforcement de la Capacité d'Autofinancement (CAF) brute et l'optimisation du fonds de roulement.

C'est dans cette perspective que le budget 2019 est voté, avec en matière d'investissement, une prévision maximale à 50 000 € hors attribution de subventions.

COMMUNE

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	577 984,84	538 021,00
	+	+
RAR N-1 Fonctionnement		
REPORT RESULTAT N-1 Fonctionnement		39 963,84
	=	=
TOTAL Fonctionnement	577 984,84	577 984,84
	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	221 970,00	250 192,71
	+	+
RAR N-1 Fonctionnement	17 800,00	43 476,00
REPORT RESULTAT N-1 Fonctionnement	53 898,71	
	=	=
TOTAL Investissement	293 668,71	293 668,71
TOTAL DU BUDGET	871 653,55	871 653,55

EAU/ASSAINISSEMENT

Concernant le budget eau/assainissement, il a été voté selon le récapitulatif ci-contre.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	162 116,59	124 502,00
	+	+
RAR N-1 Fonctionnement		
REPORT RESULTAT N-1 Fonctionnement		37 614,59
	=	=
TOTAL Fonctionnement	162 116,59	162 116,59
	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	54 492,00	51 233,00
	+	+
RAR N-1 Fonctionnement		
REPORT RESULTAT N-1 Fonctionnement		183 588,41
	=	=
TOTAL Investissement	54 492,00	234 821,41

En synthèse, l'assemblée municipale a donc voté, pour l'exercice 2019, les budgets suivants :

- Le budget primitif communal qui s'établit :

En section d'investissement à 293 668.71 € en dépenses et en recettes.

En section de fonctionnement à 577 984.84 € en dépenses et en recettes.

- Le budget eau et d'assainissement qui s'établit :

En section d'investissement à 54 492 € en dépenses à 234 821.41 € en recettes.

En section de fonctionnement à 162 116.59 € en dépenses et en recettes.

Pacte de solidarité avec la CDCPOL

Suite au vote du budget de la CDCPOL, le 26.03.2019, le montant du pacte de solidarité au bénéfice de la commune s'élève à 45 072 € pour 2019.

Compensation négative dans le cadre du transfert de charges à la CDCPOL

Le montant de la compensation négative attribuée à Javerdat est de 28 439,17 € pour l'exercice 2019.

Il est à noter qu'en référence aux compétences transférées à la communauté de communes, la facturation des prestations réalisées pour la commune sont les suivantes :

- Instruction du droit des sols, à la charge de la commune : 4 220,65 € pour 2018 (prestation autrefois exercée gratuitement par les services de l'état qui a abandonné cette compétence au bénéfice de la CDCPOL qui a dû créer un service et rémunérer des personnels pour assurer cette mission).

Synthèse des délibérations du conseil municipal 1^{er} semestre 2019

AFFAIRES FINANCIÈRES

Budget communal

	PREVU	DEPENSES	PREVU	RECETTES
FONCTIONNEMENT	556 604,00	500 777,68	556 604,00	568 964,23
INVESTISSEMENT	743 339,98	516 784,37	863 762,66	583 308,34
				+
REPORT N-1 Fonctionnement				
REPORT N-1 Investissement		- 120 422,68		
		=		=
TOTAL (Réalisé + Report)		1 137 984,73		1 152 272,57
Reste A Réaliser (R.A.R.) Fonctionnement				
R.A.R Investissement		17 800,00		43 476,00
TOTAL des R.A.R.		17 800,00		43 776,00

Eau /assainissement

	PREVU	DEPENSES	PREVU	RECETTES
FONCTIONNEMENT	167 2019,91	133 503,57	91 460,00	95 358,25
INVESTISSEMENT	87 290,00	16 691,36	124 488,00	126 712,23
		+		+
REPORT N-1 Fonctionnement				75 759,91
REPORT N-1 Investissement				73 567,54
		=		=
TOTAL (Réalisé + Report)		150 194,93		371 397,93
Reste A Réaliser (R.A.R.) Fonctionnement				
R.A.R Investissement				
TOTAL des R.A.R.				
RESULTAT cumulé Fonctionnement		133 503,57		171 118,16
RESULTAT Cumulé Investissement		16 691,36		200 279,77
TOTAL CUMULE		150 194,93		371 397,93

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019

En référence à l'application de 2,2 % d'aug-

mentation (Cf. loi de finances 2019), la recette attendue issue des 3 taxes (TH, TFB et TFNB) est de 218 967 € ; ce qui représente un complément de recette pour la commune à hauteur de 6 241 € auquel nous ajoutons au niveau communal une hausse modérée de 1,017% applicable aux bases d'imposition communale pour une recette supplémentaire de 3 759 €.

Le tableau ci-dessous récapitule les taux validés par l'assemblée municipale en référence aux données 2018.

	Base Imposition 2018	Taux Imposition commune 2018 (1)	Bases Imposition Prévisionnelles 2019	Produits A taux constants	Taux de référence 2018 Les 3 taxes	Coefficient de Variation fiscale Proport (2)	Taux Votés 2019 (1)(1)(2)
TH	752 535	13,99	771 600	107 947	13,99		14,25
TFB	474 324	14,80	485 200	72 299	14,80	(produit attendu)	14,85
TFNB	37 891	73,48	51 200	38721	75,48	222 726 = 1,017167	76,77
CFE				0		218 967 (3)	
Produit attendu				218 967			222 726

Lexique :

TH : Taxe d'Habitation (en cours de suppression par tiers jusqu'en 2020 pour 80 % de la population.

TFB : Taxe Foncier Bâti, TFNB : Taxe Foncier Non Bâti,

CFE : Contribution Foncière Des Entreprises perçue par la CDCPOL.

- Prestations de l'épicerie solidaire, au bénéfice d'habitants de la commune : 1 113,52 €.

Remboursement des travaux de réparation du clocher de l'église

Le remboursement des travaux de réparation du clocher d'un montant de 2 801 € a été effectué par l'assureur de la commune pour un montant de travaux de 3 113 € TTC.

Fixation du prix des parcelles communales constructibles à Laplaud

A l'entrée du village de Laplaud, en venant de Javerdat, la commune met en vente 2 parcelles l'une de 850 M2 et l'autre de 950 M2 (vers le village). Le prix de vente est fixé à 13 000 € pour la plus grande et 11 000 € pour la plus petite.

Subvention à l'école pour participer au projet de classe de montagne

Dans le cadre de l'organisation d'une classe de découverte à la montagne - à St Nérée - du 14 au 17 mai (4 jours, 3 nuits) pour les enfants des classes CE2, CM1 et CM2, une subvention à hauteur de 1 400 € a été versée; le même montant de subvention a été accordé par la commune de Cieux.

Achat d'équipements techniques

Plusieurs équipements ont fait l'objet d'un renouvellement :

- Acquisition d'un tracteur tondeuse pour un montant de 18 000 € TTC ; l'ancien a été revendu pour un montant de 3 000 €.
- Remplacement du nettoyeur vapeur au prix de 1 512 € TTC.
- Achat d'un souffleur d'une valeur de 330 € TTC.

Remplacement des 2 portes nord de la salle polyvalente

Le remplacement des 2 portes nord de la salle polyvalente est programmé à l'automne prochain ; le montant des travaux, confiés à l'entreprise SCTR, s'élève à 8 426,64 € TTC.

Fixation des tarifs communaux en matière de cantine et de garderie applicables au 01.09.2019 (rentrée 2019-2020)

Les tarifs des prestations dans le cadre du périscolaire (cantine et garderie) en intégrant la finalisation de l'harmonisation avec les tarifs de Cieux pour être en cohérence avec un fonctionnement en RPI ont été votés pour application à la prochaine rentrée 2019-2020.

Objet	2018	2019
Cantine	2 €	2,05 €
Cantine adultes	5,40 €	5,80 €
Garderie		
• Journée	2,25 €	2,25 €
• Matin ou soir	1,23 €	1,25 €
• forfait	24,50 €	24,50 €

AFFAIRES GÉNÉRALES

Grand débat national

Dans le cadre du mouvement des gilets jaunes, et faisant suite à la sollicitation par courrier du président de la république, le conseil municipal lui a répondu par écrit sur la base des questions posées et ... non posées mais illustrant les problématiques identifiées sur notre commune. Le texte intégral est disponible sur le site internet :

www.javerdat.fr.

La contribution du conseil municipal a été remise au député de la circonscription lors de la réunion publique du 08.02.2019 à Oradour-Sur-Glane.

Collectif marche pour le climat

En lien avec la thématique relative à l'écologie, les membres de l'assemblée ont adopté la « synthèse des 11 revendications pour un avenir viable » portées par le collectif Marche pour le Climat 87. Le texte intégral est disponible sur le site internet. www.javerdat.fr.

Projet de développement éolien

Le comité de pilotage s'est réuni dans sa forme désignée le 26 avril 2019. C'était la 2ème réunion. (3 élus et 3 membres de la société Escofi).

La synthèse de la réunion a été validée. Les points abordés ont été les suivants :

- Etat actuel du projet éolien :
 - Etude acoustique reportée à l'automne 2019 (il ne doit pas y avoir de feuilles aux

arbres pour ne pas fausser les résultats. Report de fév. à oct-nov 2019.

- Etude écologique : démarrée en janvier 2019.
- Etude paysagère démarrée en février 2019.
- Etude du vent démarrée en mars 2019.

Application des principes de la charte de développement :

- Organisation régulière de réunions d'informations au CM et si besoin des élus des communes limitrophes, notamment, l'étude d'impact qui fera l'objet d'une présentation à visée pédagogique mettant en avant les enjeux identifiés et les réponses envisagées.

- Information régulière des élus municipaux ; 2 réunions du comité de pilotage ont eu lieu et la 3ème est programmée en juillet. L'articulation conseil municipal et comité de pilotage est assurée lors des réunions de chacune des instances.

- Les demandes de rencontre par la population avec le chef de projet de la société chargée du projet de développement en lien avec les études en cours et les différentes étapes visant l'évaluation de la faisabilité du projet sont toujours possibles via la mairie qui transmettra les demandes pour propositions de RV avec le chef de projet.

• La maîtrise foncière : la cartographie de la zone est mise à jour (pour 5 à 6 éoliennes) en référence à l'avancée des négociations avec les propriétaires (les 2 derniers sont en cours). A ce jour, 95 % des propriétaires fonciers ont accepté les propositions de la société.

• L'étude acoustique : elle sera réalisée par une entreprise de Limoges; elle vise à réduire dès la conception l'impact sonore notamment par le choix de dispositifs inclus à la conception des pales ; l'étude est prévue en 2 temps : durant l'étude d'impact (en octobre 2019) et si la faisabilité est avérée, durant la mise en service du parc.

• Concernant la mesure du vent, le mât de mesure, d'une hauteur de 120 M, posé par la société ENCIS WIND basée à LIMOGES sur une parcelle située à droite en allant à Villemontheix, est opérationnel depuis début mars. Les photos de son impact sur le paysage ont été transmises.

• L'étude d'impact est également lancée depuis début Janvier, pour une durée prévisionnelle de 12 à 15 mois. Concernant les études écologiques et paysagères, elles

sont menées par des organismes indépendants, c'est une société de Limoges ENCIS ENVIRONNEMENT basée au parc d'Ester, 21, rue Columbia 87068 LIMOGES selon un calendrier formalisé transmis à la collectivité, qui est désignée.

- Les études écologique et paysagère sont menées par des spécialistes environnementaux indépendants ; l'étude écologique concerne la faune, la flore, l'avifaune et les chiroptères ; l'étude paysagère prend en compte les sites historiques tels que l'intégration des données patrimoniales comme le dolmen de Rouffignac, le menhir du Pic et le site des monts de Blond ... et le patrimoine naturel. Elles se déroulent en 3 phases, l'état des lieux et les inventaires (en cours) seront suivis de l'élaboration des mesures compensatoires avant de rédiger le rapport relatif à l'étude d'impact.

- Les aires d'études ont été définies ; elles sont au nombre de 4, la 1ère concerne la zone d'implantation potentielle (ZIP), la seconde l'aire d'étude immédiate (AEI) correspondant à un rayon de 200 M, la 3ème est l'aire d'étude rapprochée (AER) dans un rayon de 2 Km et une 4ème zone, l'aire d'étude éloignée (AEE) dans un rayon de 19 KM.

- Les inventaires écologiques sont principalement effectués sur la ZIP et l'AEI.

- Le recensement de l'avifaune est réalisé lors de parcours suivis à allure lente et régulière. Tous les oiseaux vus et entendus sont notés et localisés sur une carte. Le protocole est suivi à deux reprises dans l'hiver ; les conditions météorologiques des temps d'observation sont prises en compte et notées. Sur l'AEI, 39 espèces, dont 4 sont patrimoniales - le Busard St Martin, l'Alouette Lulu, Le Pipit Farlouse et la Grande Aigrette, ont été constatées à ce jour.

- Le photomontage est transmis mais reste à affiner avec l'avancée des études paysagères

- L'étude acoustique est prévue en octobre/novembre 2019. Les sites sont listés et les propriétaires prévenus

- L'étude du vent : la rose des vents de la zone d'étude sur le mois de mars 2019 est transmise ; (sens Nord/Est et Ouest-Sud/Ouest)

L'examen du projet de statuts de la SAS est en cours par le biais de juristes spécialisés.

Projet d'installation, par Orange, d'une antenne radio pour répondre aux besoins de téléphonie portable sur la commune

Après une étude de faisabilité, aux conclusions positives, le conseil municipal a autorisé, moyennant un loyer annuel de 1200 €, la pose d'une antenne radio sur le château d'eau pour répondre aux besoins de téléphonie mobile. Les démarches d'urbanisme sont en cours de réalisation.

Programme d'enfouissement des réseaux

Pour rappel, la poursuite de la politique d'enfouissement des réseaux actée par le conseil municipal en 2017, est programmée comme suit :

- 2020 : Rue des Roses
- 2021 : Les Herses
- 2023 : Rue des Clématites, La Perrière, La Vergne
- 2024 : Rue du château d'eau, Le Puy de Bos et Montargis

Pour préparer la réalisation du programme, le conseil municipal a désigné le Syndicat Energie Haute-Vienne (SEHV) en qualité de maître d'ouvrage. Les études (d'une durée de 10 semaines) ont débuté en mai dernier pour la rue des roses. Elles ont été confiées par le SEHV, à l'entreprise GROUPEMENT INEO/SPIE.

Sécurité routière

Suite au courrier adressé en septembre 2018, au président du conseil départemental, ce dernier a validé notre demande de sécurisation du croisement de La Tuilière Des Herses (RD 711/RD 9) pour une réalisation dans les semaines qui viennent. La solution retenue par le département consiste en l'amélioration de la signalisation horizontale et verticale du carrefour.

Par contre, la limitation de la circulation des poids lourds en intra bourg, n'a pas été jugée pertinente en raison du faible nombre de poids lourds - 50 véhicules - traversant le bourg au quotidien !...

Cimetière : procédure de suivi de la recherche de tombes abandonnées (J. VALLAT)

La poursuite de l'application de la procédure, notamment les points d'étapes réalisées ainsi

que la formalisation des procès-verbaux et certificats d'affichage correspondants pour la section « Pré I » du cimetière communal.

Les points de la procédure mise en œuvre sont les suivants :

- le constat d'abandon est avéré et actualisé dans le listing joint au dernier certificat d'affichage,
 - le certificat récapitulatif des différentes étapes ayant conduit au constat d'abandon, est formalisé,
 - les affichettes individuelles sont apposées sur les sépultures concernées,
 - la prochaine visite est fixée au 6 juillet 2022.
- Ainsi, les documents suivants sont réalisés et validés, conformément à la réglementation :
- Plan de découpage du cimetière en sections.
 - Plan de la section « pré I ».
 - Les certificats d'affichage annexés aux 3 procès-verbaux
 - Le certificat récapitulatif d'affichage des procès-verbaux.

Il est à noter que les éléments suivants sont consultables en mairie (panneau d'affichage et/ou secrétariat).

- le procès-verbal et le document d'étape.
- L'ensemble des documents individuels inhérents à la mise en œuvre de la procédure.

Protection des espaces naturels

La convention avec le conservatoire régional des espaces naturels (CREN), au village de Laplaud a fait l'objet d'un renouvellement suite aux modifications de périmètres de la propriété communale pour la protection et la maintenance de la zone humide de Laplaud. Les parcelles concernées sont issues de la zone du « siège » de la fontaine et de l'ancien lavoir, et de son pourtour, après revente d'une partie de l'ex parcelle C. 646 aux propriétaires riverains.

Inventaire des zones humides

Dans le cadre de l'accueil d'une stagiaire pour une durée de 6 mois, le conservatoire régional des espaces naturels (CREN), va procéder à l'inventaire des zones humides tant au niveau des espaces publics que des propriétés privées, afin d'en faire une cartographie au niveau communal.

Nouvelle tarification des transports scolaires

Participation financière de la commune en référence à l'application de la nouvelle tarification du conseil régional de la Nouvelle Aquitaine en matière de transports scolaires pour les communes organisatrices de 2ème rang (AO2)

Dans le cadre de la délégation de compétence en matière de transports scolaires par voie de convention avec le Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine, la commune de Javerdat reste organisatrice de second rang - AO2 - pour les 3 prochaines années scolaires à compter de la rentrée prochaine (2019-2020).

D'autre part, toujours sur proposition du conseil régional, qui prend à sa charge 90 % des frais de transports scolaires (maternelle, primaire et secondaire), la collectivité a la possibilité de participer à la prise en charge des tarifs régionaux restant à la charge des familles. Le conseil municipal a voté une participation communale à partir des propositions du conseil régional.

Il est à noter que le nouveau barème de participation familiale n'est plus unique mais est calculé sur la base du quotient familial (QF) défini par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en 4 tranches. Cela signifie que le barème prend en compte les revenus réels des familles.

Le tableau ci-dessous synthétise les données prises en compte, le tarif régional et la participation de la commune:

Tranche	QF	Tarif régional		Reste à charge familles
		Tarif/an % pensionnaire	Participation de JAVERDAT Tarif annuel % pensionnaire	
Maternelle/Primaire				
1	Inférieur à 450 €	30 €	15 €	15 €
2	Entre 451 € et 650 €	50 €	25 €	25 €
3	Entre 651 € et 870 €	80 €	35 €	45 €
4	Entre 871 € et 1 250 €	115 €	50 €	65 €
5	A partir de 1 250 €	150 €	65 €	85 €
Non ayant droit (1)		195 €	130 €	65 €
Navette RPI		30 €	30 €	0 €

(1) Les non ayant droit sont les enfants habitants à - de 3 KM de l'école

Opération « village propre » conduite par des adolescents de la commune

A l'initiative de 4 adolescents de la commune, une opération de collecte de déchets dans la nature, dans le périmètre du bourg a été réalisée le mardi 7 mai de 9h à 12h.

Le résultat est le recueil de 5 sacs de déchets complétés par de la ferraille et divers objets ; des remerciements ont été adressés aux intéressés complétés par une petite collation.

Sur la base de cette belle initiative, pour maintenir, voire améliorer l'entretien de notre commune, la maîtrise de la gestion des déchets est essentielle car elle est l'affaire de tous et de chacun.

La nature n'est pas une poubelle ; chacun d'entre nous a le devoir d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour déposer ses déchets en fonction de leur nature, ils sont à votre disposition pour un usage adapté (Cf. règlement intérieur du service déchets disponible en mairie et sur le site de la Communauté de Communes Porte Océane du Limousin).

- la collecte hebdomadaire des ordures ménagères résiduelles en porte à porte (sacs rouges),
- l'Eco point en face du cimetière.
- la déchèterie.

Il est à noter que, sur proposition du SYDED, 2 autres Eco points vont être installés sur la commune dans les semaines qui viennent ; l'un sur le délaissé du Courtieux et le second au village de Rouffignac (ajout au conteneur verre existant).

INFORMATIONS PRATIQUES concernant les déchets verts

Vous avez été destinataires du dernier Numéro du journal du Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets, le SYDED, vous informant des nouveautés en matière de traitement des déchets verts. Ces informations visent à améliorer le traitement des déchets verts en favorisant aussi souvent que possible le recyclage sur place. Ainsi, n'hésitez pas à tester compostage, broyage sur place, etc. tout en optimisant les performances de votre potager (intrants naturels), réduisant la pousse des mauvaises herbes dans vos parterres de fleurs...

Par ailleurs, La commune de JAVERDAT renouvellera, en début 2020, pour ceux qui le souhaitent, l'opération broyage à l'usage des particuliers. Cette démarche a pour but d'accompagner les habitants de la commune, avec la collaboration du SYDED pour les opérations suivantes : la gestion de ses déchets verts, la réduction des voyages vers la déchetterie, lutte contre les dépôts sauvages et la sensibilisation à l'utilisation des broyats au jardin.

Lors de la publication du petit journal de l'ONCRE de décembre 2019 un document d'inscription sera joint pour une réalisation de broyage début 2020.

► Soirée théâtre

Une soirée théâtre a été organisée à la Salle des Associations le 5 avril 2019 par la municipalité.

L'Atelier Garance dirigé par Christiane Izaret a présenté son spectacle : « TURBULENCES » composé de 4 courtes pièces mises en scène par Mohamed Maach.

Ces 4 pièces évoquent les TURBULENCES de la vie :

la naissance, la séparation, la vieillesse, la jalousie, ... : des situations actuelles, drôles, avec des surprises !!!, des situations qui ont provoqué rires, apartés, applaudissements des spectateurs venus nombreux.

Cette soirée animée et très sympathique a été clôturée par un pot de l'amitié.

► Festival «Faites des livres 2019»

Cette année, l'école de Javerdat a activement participé au Festival Faites des livres, en collaboration avec Gérard HALIMI, Président de l'association, qui nous a permis une importante implication, des découvertes et apprentissages très intéressants.

Mercredi 22 mai, le Festival Faites des livres a fait venir sur la commune le Bus des petits débrouillards, un bus à l'intérieur duquel plusieurs expériences scientifiques sur le thème d'Harry Potter et Star Wars étaient proposées. Ce sont les élèves de CE2-CM1 qui ont pu en profiter le matin, et les élèves présents sur le centre de loisirs l'après-midi.

Judi 23 mai après-midi, les CM1-CM2 ont reçu l'auteur Philippe LECHERMIER dans leur classe. En amont, les élèves ont étudié un de ses livres « Lettres à plumes et à poils », et en ont feuilleté quelques autres.

Ils ont donc pu lui poser plein de questions sur ce livre, sur ses autres œuvres, sur sa vie d'écrivain... ; et lui, répondre avec plein d'anecdotes plus marrantes et farfelues les unes que les autres. Il leur a même dédicacé des livres, avec des pétales de coquelicots séchés : MAGNIFIQUE !

A la fin de l'après-midi, les élèves lui ont demandé s'il pouvait offrir à la classe un de ses livres. Philippe LECHERMIER leur a donc passé un contrat : « si vous me faites sécher 100 pétales de coquelicots et que votre maîtresse me les fait parvenir, je vous offrirai un de mes livres ». Défi relevé par la classe :

les pétales lui seront envoyés avant la fin de l'année !

Vendredi 24 mai, l'ensemble des élèves de l'école s'est rendu sur le festival pour participer à plusieurs ateliers : les robots, le braille, les contes, le planétarium, l'astronomie... et les élèves de CM1-CM2 tenaient en parallèle un stand pour mettre en avant leur travail sur le projet agenda. Tout était réellement très intéressant.

Un élève de CM1 est même venu le soir à l'inauguration du festival pour lire un poème qu'il avait écrit !

L'après-midi, la classe de CE1 recevait Emilie PROVOST, illustratrice, et Françoise PERSIANI, auteure. Les élèves ont continué le travail entrepris en classe sur l'écriture de haïkus, ont fabriqué un arbre à haïkus (texte + photo amorçant l'écriture), et des feuilles en origami pour accrocher dessus. Les intervenantes ont également présenté le livre qu'elles viennent de publier sur ce même thème, et l'ont dédicacé. Les élèves étaient ravis.

Enfin, samedi 25 mai, plusieurs élèves de CM1-CM2 sont revenus au festival pour tenir leur stand et ont eu plaisir à le faire. Même les parents se sont prêtés au jeu !

Comme d'habitude, les enfants ont beaucoup apprécié participer à cette manifestation.

Merci à tous !

Les élèves de l'école de Javerdat.

► Projet agenda CM1-CM2



Tous les ans, la Ligue contre le cancer 87, en partenariat avec les mairies, offre à tous les élèves de CM2 du département leur agenda scolaire.

Cette année, notre classe de CM1-CM2 de l'école de Javerdat a été choisie pour illustrer l'agenda 2019-2020, grâce à des messages positifs de santé.

Pour nous aider, des bénévoles sont venus nous sensibiliser en classe sur des thèmes comme l'activité physique, le tabac, l'alimentation, le soleil, la santé, le sommeil, l'hygiène...

Grâce à ces interventions, nous avons inventé, créé, écrit des slogans de prévention santé. Nous avons ensuite rencontré Christophe CARON, plasticien, qui nous a proposé de concevoir des illustrations en 3D. Pour cela, nous avons fabriqué plein de personnages à partir d'objets de récupération. Nous avons découpé, scié, percé, vissé, dévissé, agrafé, collé, ficelé, cassé...

Puis, nous avons imaginé des décors, que nous avons dessinés, peints, construits pour certains.

Christophe a ensuite mis en scène nos personnages au milieu de nos décors, puis les a photographiés, avec notre aide.

Enfin, nous avons conçu des jeux sur le thème de la santé : charades, rébus, mots croisés, mêlés...

Une fois ce travail en classe terminé, nous sommes allés exposer nos personnages au Festival Faites des livres à St Junien grâce à Gérard Halimi, Président de l'association, qui nous a conviés tellement le projet lui semblait abouti. Sans nous vanter, nous avons eu du succès !

D'ailleurs, il nous a fait éditer des livrets avec l'ensemble de nos illustrations de façon à ce que nous gardions un souvenir.

L'aboutissement de ce travail s'est fait lundi 24 juin après-midi : la Ligue contre le cancer a offert à l'ensemble des élèves de l'école un spectacle de magie à l'issue duquel les élèves de CM2 (futurs élèves de 6ème) et de CM1 (futurs élèves de CM2) ont reçu leur agenda scolaire pour la rentrée 2019. Enfin, nous avons tous partagé un bon goûter.

Nous avons adoré cette expérience car nous nous sommes amusés, nous avons pu manipuler, nous avons travaillé ensemble... bref, nous avons appris autrement !

Merci à tous !

La classe de CM1-CM2 de l'école de Javerdat.

► Sipes

Comme chaque année, le Syndicat Intercommunal Péri et Extra-Scolaire (SIPES) rentre dans sa période estivale. Ainsi l'équipe d'animation des P'tits Princes dirigée par Sophie PIMPIN en collaboration avec Priscilla MIOCHE accueille nos enfants et adolescents du :

lundi 5 juillet au vendredi 2 août 2019 (à Cleux) et du 27 au 31 août 2019 (à Javerdat).

Au programme de nombreuses activités sont prévues avec d'éventuelles variations en fonction de la demande des participants. Voir programme disponible en mairie, sur le site Internet du SIPES ou sur celui de la mairie.

Ainsi, les activités, selon les semaines s'articuleront autour des thèmes suivants, le FAR WEST (du 8 au 12.07), l'ESPACE (du 15 au 19.07) les 5 ELEMENTS (du 22 au 26.07), le CABARET (du 29.07 au 2.08) et à la DECOUVERTE DE JAVERDAT (du 27 au 31.08).

Par ailleurs, des expériences séjours et campings seront conduites au LOGIS DES TREILLES à Cleux.

Ces programmes prévoient également, en fonction du choix des enfants et des adolescents et des périodes des activités sportives (VTT, tir à l'arc, jeux de ballon - football, basket, hand-ball etc.), mais aussi piscine, équitation, ..., sorties (Futuroscope, parc de Bellevue, ...).

Pour plus d'informations, horaires navettes, horaires d'ouvertures du centre, horaires garderie, inscriptions, tarifs, prise en charge CAF, etc. n'hésitez pas à contacter :

Sophie ou Priscilla au 05 55 03 21 00

Rappel du site Internet :

sipesjaverdatcleux@yahoo.fr;

page Facebook SIPES « les P'tits Princes »

12

► Plan de la bibliothèque

L'école de Javerdat a été retenue au plan bibliothèque mis en œuvre par l'Education Nationale.

Ce plan permet d'encourager l'implantation ou la redynamisation d'espaces dédiés spécifiquement à la lecture dans les écoles. Ce plan permet à l'école de Javerdat de bénéficier d'une subvention de 1500 euros pour

constituer un fond de livres, moyennant une participation minimum de la collectivité de 300 euros.

C'est avec la collaboration du Biblion que ce fonds sera géré, tout particulièrement à destination des enfants des écoles du RPI Javerdat-Cleux, mais aussi des collégiens et des lycéens de notre commune.

► Récompense

«Le mardi 25 juin, lors d'une cérémonie présidée par Jean-Claude LEBLOIS, président du Conseil Départemental de la Haute-Vienne, Thibault HALIMI a reçu le Prix du Bénévolat 2019, au titre de « jeune cadre dirigeant sportif. »

Cette distinction vient récompenser son engagement et son implication au sein de son club de tennis et notamment, l'action

« Tennis Adapté » qu'il a mis en place, en faveur des jeunes en situation de handicap. A cette occasion, il a reçu également la médaille du département.

C'est une belle reconnaissance pour notre jeune habitant du Pic qui vient d'être admis au Centre de droit et d'économie du sport - CDES - de Limoges pour suivre la réputée formation de Droit et Economie de Sport.»

13

INFORMATIONS SUR LES NOUVELLES ACTIVITES ARTISANALES SUR LA COMMUNE

Le camion du pizzaiolo, les Pizzas au feu de Bois « Monna Lisa » est en service sur notre commune depuis le 24 avril dernier, parking du champ de foire :

Tous les SAMEDIS et MERCREDIS de 18h30 à 21h30.
Vous pouvez passer vos commandes 06 07 66 37 92.

Deux maraîchères sont installées sur la commune et proposent des produits frais à la vente.

M^{me} Massaloux Karine, N° 5 à Rouffignac Téléphone 06 65 42 72 10
Légumes de saison et fromages de chèvres.

M^{me} Aupetit Constance N° 29 le Pic Téléphone 06 95 41 29 45
Légumes de saison.

Ces 2 maraîchères seront présentes lors du prochain marché festif du 27 juillet à partir de 17H, pour faire découvrir leurs produits.

Loç.bras pour vos petits travaux au quotidien
(désinsectisation, bricolage, nettoyage divers, rangement etc.)
87 520 JAVERDAT au 07 55 67 99 77 ; courriel : vld.locbras@gmail.com.

Pour le prochain numéro du messenger, en décembre 2019, nous prévoyons de publier la liste complète des commerçants et artisans de la commune.

Merci de vous signaler en mairie si ce n'est pas déjà fait.

Référents : Josette THEOLET et Christian VIGNERON.

Les temps d'animation... au RAM



Ce 1er semestre 2019 a tenu ses promesses en terme de projets, notamment avec la Semaine Nationale de la Petite Enfance qui s'est déroulée du 18 au 23 mars 2019 sur le thème *Pareil/Pas pareil* en partenariat avec le multi-accueil « Brin d'éveil ». Nombre d'activités autour du toucher en lien avec des matières multiples et variées, de la découverte des goûts, de la peinture avec les mains... ont été mises en place. Des activités qui étonnent, surprennent, font rire, qui permettent d'observer, qui aident à se connaître, à écouter les émotions. Bref, à mettre de l'accent sur l'essentiel. Un grand merci aux professionnelles qui se sont investies dans cette démarche.

Autre manifestation : Le carnaval qui s'est déroulé le jeudi 11 avril (avec l'école d'Oradour sur Glane) autour du thème « Le RAM en voit de toutes les couleurs ». Ballons, maracas, couleurs, jeux dans le vent, friandises ont ponctué ce moment.



Depuis quelques mois, le Relais Assistants Maternels s'inscrit dans une activité Fil Rouge autour de la motricité globale et la motricité libre. Ce projet se déroule à une fréquence d'une fois par mois, le jeudi matin de 10h à 11h dans la salle du Dojo du gymnase intercommunal d'Oradour sur Glane. Par le biais de cette activité ludique, non seulement l'enfant se sert de son corps pour appréhender et éprouver le monde en associant l'ensemble de ses capacités sensorielles, mais il met, aussi, en place des mécanismes scientifiques qui lui servent à comprendre comment le monde fonctionne. Qui a dit que jouer ce n'était pas du sérieux ? Ce projet sera reconduit sur le second semestre 2019.

A venir : La Journée Nationale des Assistants Maternels qui aura lieu le samedi 23 novembre 2019 à l'espace socio-culturel des Vaseix.

Le projet est, cette année, porté par la commune de Verneuil sur Vienne.

Quoi de neuf au Relais Assistants Maternels La Passerelle ?

Mettons l'accent sur la profession d'Assistant(e) Maternel(le) Agréé(e) :

Le métier d'assistant(e) maternel(le) existe officiellement depuis 1977 mais n'a vraiment été structuré par la loi qu'à partir de 2005. Elle est régie par « la convention collective nationale de travail des assistants maternels du particulier employeur ».

Les assistant(e)s maternel(le)s sont donc employé(e)s par des particuliers employeurs et exercent à leur domicile ou en MAM (Maison d'Assistants Maternels).

C'est un métier complexe et passionnant. Le professionnel accueille un ou plusieurs enfants âgés de 0 à 6 ans à son domicile. Le rôle d'un(e) assistant(e) maternel(le) est de veiller à l'accueil, l'éveil, au développement physique, psychologique et affectif de l'enfant qui lui est confié, et garantir sa sécurité. Cette profession nécessite de la disponibilité, de l'empathie, de la diplomatie, une capacité d'adaptation certaine et la capacité à travailler en autonomie.

Profession d'avenir ?

Faces aux besoins toujours plus grands des modes d'accueil, les pouvoirs publics souhaitent favoriser l'emploi des assistant(e)s maternel(le)s avec le développement des aides financières et la simplification des démarches auprès des parents.

Les territoires de Javerdat, Cieux et Oradour sur Glane font face à une demande toujours plus importante de modes d'accueil. Une tendance qui ne semble pas infléchir pour les années à venir...

Comment devenir assistant(e) maternel(le) ?

L'exercice du métier d'assistant maternel n'est possible qu'après l'obtention d'un agrément délivré par le Président du Conseil départemental, accordé pour une durée de 5 ans renouvelable.

La demande d'agrément d'assistant maternel peut être faite par courrier, par mail, par téléphone ou sur place, auprès de la Maison du département du lieu de résidence. Lors de la formulation de la demande, les dates des réunions d'informations sont communiquées au candidat. Ces réunions sont obligatoires.

Le dossier de demande d'agrément est remis au candidat lors de cette réunion.

La décision du Président du Département est notifiée à la candidate ou au candidat dans un délai de trois mois à compter du dépôt du dossier complet.

Des puéricultrices de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) viennent visiter le domicile afin d'évaluer la mise en sécurité de l'habitat et ainsi déterminer le nombre de places pour l'agrément. Cette visite est complétée par un entretien visant à juger des capacités éducatives du candidat.

Une fois l'agrément obtenu, vous pouvez bénéficier d'une prime d'installation versée par la CAF pour acquérir du matériel de puériculture adéquat et d'un prêt à taux zéro pour réaliser des travaux d'amélioration de votre domicile pour l'accueil et la sécurité des enfants.

La formation est organisée et réalisée selon les modalités suivantes :

- Les 80 premières heures sont assurées dans un délai de 6 mois à compter de la réception du dossier complet de demande d'agrément de l'assistant(e) maternel(le) et avant tout accueil d'enfant par celui-ci.
- Les 40 heures restantes permettent à l'assistant(e) maternel(le) d'approfondir les connaissances et compétences en s'appuyant notamment sur son expérience professionnelle acquise au titre de l'accueil de l'enfant. Cette 2^{ème} partie de formation doit se dérouler au plus dans les 2 ans suivant le début d'exercice de l'assistant(e) maternel(le) (1^{er} enfant accueilli).

Le Relais est un service gratuit ouvert aux futurs parents, aux parents et aux assistants maternels. C'est un lieu d'information, d'écoute et d'échange sur les modes d'accueil du jeune enfant.

- Temps de permanence : Lundi et jeudi de 14h00 à 17h30 à Oradour sur Glane

Informations sur les modes d'accueil, la liste des assistants maternels du secteur, l'emploi d'un assistant maternel agréé, un accompagnement dans les démarches administratives, une information et une orientation pour les candidats à l'agrément.

- Temps d'animation : Lundi impairs à Javerdat de 8h30 à 12h00

Lundi pairs à Cieux de 8h30 à 12h00

Jeudi à Oradour Sur Glane de 8h30 à 12h00

Temps réservé aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle pour se retrouver ensemble et partager des moments d'observation, d'expérimentation et de découverte.



LA POSTE

BRANCHE SERVICES-COURRIER-COLIS
DIRECTION NOUVELLE-AQUITAINE
ETABLISSEMENT TERRES ET RIVIERES
DU LIMOUSIN

ARRIVÉ LE
13 JUIN 2019
MAIRIE DE JAVERDAT

Madame, Monsieur Le Maire

Affaire suivie par Michel DOIZON
Mail : michel.doizon@laposte.fr

Saint-Junien, le 12 juin 2019

Depuis le début de l'année en Limousin, 18 facteurs ont été mordus par des chiens dans l'exercice de leur métier, générant des blessures parfois graves et 5 arrêts de travail. Les morsures de chien représentent une cause majeure d'accident du travail des facteurs et La Poste attache, naturellement, une importance toute particulière à ce que ses facteurs puissent exercer distribuer le courrier et les colis dans des conditions normales de sécurité.

La Poste mène régulièrement des actions auprès des propriétaires de chiens mais ces faits m'amènent à solliciter votre aide pour réduire au maximum le risque canin. Cette aide pourrait, par exemple, prendre la forme :

- d'une information de vos administrés sur la responsabilité de chacun de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter tout accident et dommage pouvant résulter de la divagation d'animaux ;
- du rappel des mesures que votre commune a la responsabilité de prendre pour faire cesser les troubles à l'ordre public et les dommages résultant de l'errance d'animaux sur son territoire, en application de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités. Je tiens à souligner que, partout où des arrêtés municipaux ont été pris, le risque d'agression canine est fortement réduit.
- d'un article, dans le journal municipal, votre site internet, consacré aux gestes de précaution permettant d'éviter les risques d'agression canine et donc l'engagement de la responsabilité des propriétaires de chien. Dans ce cas, je peux vous proposer un projet de rédaction.

Je vous remercie de l'appui que vous pourrez nous accorder sur ce sujet et me tiens à votre disposition pour vous en parler de vive voix.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Michel Doizon
Directeur d'établissement

RUE AUGUSTE MERLE - 87205 SAINT-JUNIEU CEDEX - Tél. : +33 (0)5 55 53 62 11 - Mobile : +33 (0)6 70 12 19 48
La Poste - Société Anonyme au capital de 3 800 000 000 euros - 356 000 000 RCS PARIS
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS



Infos/Newsletter- N° 1-2019

ACTUALITÉS

Les Missions Locales,
ce sont les jeunes qui en parlent le mieux !
(Résultats de l'enquête de satisfaction 2019)...quelques INFOS...

Assemblée Générale
Mission Locale Rurale le lundi 17 juin 2019
Aixe sur Vienne

Plus de 9 jeunes sur 10 sont satisfaits ou très satisfaits :
Près de 3 jeunes sur 4 déclarent avoir pris confiance en eux :
1 jeune sur 2 vient à la Mission Locale grâce au bouche à oreille :
Près de 8 jeunes sur 10 conseillent à leurs ami-e-s de contacter la Mission Locale :
9 jeunes sur 10 qualifient leur relation avec leur conseiller référent de très positive.
Retrouvez l'enquête sur :
https://www.unml.info/assets/files/actualites/RepresentationReseau2019/unml_snml_2019_enquete4.pdf

GJ GARANTIE JEUNES
www.dailymotion.com/video/x5adxl3
...Prochaine PROMOTION...
AMBAZAC
LUNDI 17 JUIN 2019

VIE QUOTIDIENNE

- ↳ Sortie LOISIRS - 13 JUIN 2019
Avec le Foyer Rural de ST LEONARD
- ↳ Atelier BUDGET - 28 JUIN 2019
AIXE SUR VIENNE
- ↳ Atelier CODES DE L'ENTREPRISE
2 JUILLET 2019 - AMBAZAC

Afpa Partenariat avec L'AFPA dans le cadre de « DECLIC ACTION »

C'est quoi ??? ... Des Ateliers Thématiques :
A travers différents exercices, les jeunes apprennent à utiliser au mieux leurs capacités afin de pouvoir gagner en confiance...
Les jeunes découvrent un métier en grandeur nature...
mais aussi...
Ils sont informés sur les compétences de bases demandées par les employeurs.

Contact Valérie -
- 05.55.02.05.71

Projets des jeunes sur le territoire !!!
Action « Report EMPLOI »
Métiers Les jeunes filment les métiers !

- ↳ Réalisation d'enquêtes métiers vidéo :
- ↳ Enquêtes micro-trottoir ;
- ↳ Atelier de création de Reportages ;
- ↳ Appui d'un professionnel de l'audio-visuel

Développer des COMPÉTENCES pour la recherche d'emploi et la vie professionnelle

Après Saint Junien ...
Prochains « courts-métrage » sur Aixe sur Vienne, Bellac et Saint Yrieix la Perche...

Fondation Avec le soutien de la Fondation ORANGE



Mission Locale Rurale de la Haute Vienne
Aixe sur Vienne : 05.55.70.45.74 / Bellac : 05.55.88.87.54
Saint Junien : 05.55.02.05.71
Saint Yrieix la Perche : 05.53.05.27.78
www.missionlocaleururalehautevienne.com/
www.facebook.com/mlrhv87/



Lutte contre l'ILLETTRISME

Depuis septembre dernier, + de 400 livres collectés par des jeunes du territoire de Bellac. Après la collecte ! « I LOVE LIVRES »... place à la distribution et aux dons !!!

I ♥ Livres

La Mission Locale Rurale poursuit son action de lutte contre l'illettrisme avec un Ciné - Débat - jeunes et partenaires le 10 septembre 2019 à St Junien.



Des offres d'emploi sur :
www.facebook.com/mlrhv87/
Contact Kaila - 05.55.70.45.74



Les + de l'INFOS...

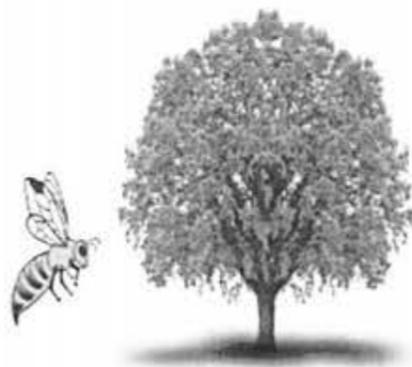


⇒ MOBILITE : Nouveauté LA CARTE SOLIDAIRE

Depuis lundi 1er avril 2019, la Carte solidaire de la Région Nouvelle Aquitaine propose : 80% de réduction pour vos trajets en trains et cars régionaux en Nouvelle-Aquitaine.
<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/>

⇒ SANTE : Rappel - TABAC : « gommes à mâcher et des patchs remboursés ». Une prise en charge par l'Assurance maladie de deux traitements de substitution nicotinique. (150 € /an et par assuré)

⇒ PROJET / VOYAGES : Rappel DESTINATION s'adresse aux jeunes qui souhaitent mettre en œuvre un premier projet de voyage en autonomie. Une bourse individuelle d'aide au départ de 130 € pour les départs en France et 250 € pour les départs en Europe.
<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/amenagement-du-territoire/destination-soutien-le-depart-autonomie-des-jeunes-de-nouvelle-aquitaine>



L'arbre et l'Abeille

L'association l'Arbre et l'Abeille a repris ses activités et a dû répondre à de nombreuses sollicitations de plus en plus diversifiées.

Le rucher municipal a retrouvé un bel aspect au sortir d'une période hivernale des plus calmes.

La mortalité a été inexistante et aucune ruche n'a présentée de difficulté au démarrage de la saison. Le rucher est mieux pourvu en ruches ce qui permettra de faire face à nos engagements et au maintien d'une activité apicole.

Il faut cependant signaler que comme la plupart des apicultures, nous devons rester de plus en plus vigilants face aux variations climatiques qui demandent un suivi plus régulier des abeilles et de leurs besoins. En effet nous sommes confrontés ces derniers mois à des épisodes qui altèrent le bon développement des colonies.

Au sortir d'un hiver des plus doux, une réelle embellie a permis un beau démarrage dans les colonies puis une période de temps froid et instable qui a vu nos abeilles contraintes à ne plus récolter ni nectar ni pollen et qui ont dû entamer leurs provisions, voir vidées les hausses.

Le miel de printemps se fera rare sur notre secteur.

Il faut espérer que les floraisons de tilleul, de ronce ou de châtaignier permettront de reconstituer les réserves de pollen et de miel. Les apiculteurs devront veiller à ne pas piller ces réserves au risque de devoir hypothéquer la survie de leurs ruches.

L'apiculture aujourd'hui ne ressemble plus à celle d'y hier et il nous faut nous adapter aux divers changements en cours qu'ils soient climatiques ou environnementaux. Il faut bien

comprendre que nos abeilles doivent se confronter à des hivers doux, un démarrage précoce début février puis un épisode plus instable.

Il s'ensuit une période plus instable souvent très chaude qui voit le pollen brûlé et une rentrée faible de nectar. Nos abeilles vont ensuite se trouver confrontées à une disette pré hivernale avec comme seule ressource la floraison du lierre.

Tous ces paramètres l'apiculteur doit les intégrer pour la conduite et la gestion de son rucher et faire en sorte que cette activité de loisirs le reste.

L'association continuera à informer ses adhérents et à poursuivre ses interventions.

- AGENDA -

Le 6 et 7 juin, Participation avec la mairie de BLOND pour la mise en place de son rucher.

Le 6 et 7 juillet à Cieux Pierre ô bois

Le 27 28 juillet à ESTIVOL

Le 6 août avec l'Office de tourisme au rucher municipal

Le samedi 17 août à Javerdat à 10h pour l'extraction en public du miel de la commune

Le 27 octobre à St Junien pour la fête des plantes



Association Javerdat Jeunesse

Cette saison a été marquée par le changement de fédération comme il avait été voté à notre AG. Comme nous l'avions annoncé, cette affiliation à la FFBA n'a eu aucune conséquence sur les séances toujours aussi bien pensées par Delphine notre animatrice diplômée d'état.

Le grand changement de ce second semestre concerne Delphine, notre animatrice, qui s'est mariée le samedi 8 juin dernier.

Elle est heureuse de nous faire partager son bonheur à travers la photo qu'elle nous autorise à diffuser et que vous trouverez donc ci-dessous !

Bien sûr nous lui souhaitons tous beaucoup de bonheur !!

Petit rappel s'il en est besoin :

- nos séances tout public sont le mardi soir de 20h30 à 21h30 et
- nos séances seniors se tiennent le vendredi matin de 10h30 à 11h30.

Évidemment, la bonne humeur et les deux séances gratuites sont toujours d'actualité !

Alors venez essayer !

Pour tout renseignement n'hésitez pas à venir nous rendre visite lors d'une séance, salle des associations ou bien à nous appeler :

Nadine : 0555039991,

Patricia : 0614382957, Sylvie:0555035524

Delphine, notre animatrice: 0662869246

Le bureau



XXV^{ème} Mégalithe

Le rendez-vous annuel de la désormais classique rando « LES MEGALITHES » est pris pour le dimanche 6 octobre 2019.

Organisée sous l'égide de l'UFOLEP, par l'amicale cycliste d'Oradour sur Glane, l'ASSJ Cyclo et avec l'aide du comité des fêtes de JAVERDAT, le départ de la 26^{ème} édition aura lieu à l'ancienne école de Javerdat à 8h 45.

Une balade pédestre de 12 et 15 km et une randonnée VTT de 14, 28, ou 38 km vous sont proposées.

- Ravito sur chaque circuit.
- Inscription sur place à partir de 8 h 00.
- Port du casque obligatoire pour les vététistes.

Venez nombreux le dimanche 6 octobre !
Nous vous attendons à partir de 8h.

APE

La fin de l'année approche à grands pas. L'APE souhaite remercier tous les bénévoles et participants aux manifestations qui ont eu lieu cette année. Nous pouvons revenir sur les succès des manifestations à savoir : la vente des sapins et des chocolats de Pâques, le repas tartiflette, les carnivals organisés dans chacune des 2 écoles, le spectacle de fin d'année de l'école de Cieux ainsi que la fête du village de Javerdat, organisée par le comité des fêtes, où l'APE s'est jointe pour une vente de gâteaux.

La kermesse du RPI, qui aura lieu à Javerdat le 2 Juillet prochain, viendra clôturer l'année APE. Grâce à la participation de tous, les bénéfices de l'année pourront être reversés aux écoles et ainsi profiter aux enfants. N'oublions pas que le départ de certains bénévoles, ayant leurs enfants qui grandissent et quittent nos écoles, viendra fragiliser l'association. Ainsi, nous espérons pouvoir vous compter parmi nous, nouveaux membres du bureau ou bénévoles, pour vous investir dans une ambiance festive et conviviale et continuer à faire vivre cette association qui œuvre pour le plaisir de nos enfants.

Le bureau

AS Danse

AS DANSE

CHORÉGRAPHIES MODERNES



Une nouvelle saison de danse se termine. Elle fut intense et marquée par différents événements :

- une augmentation significative du nombre d'inscrits
- un spectacle envoûtant à la Mégisserie de St Junien avec toujours autant de spectateurs au rendez-vous
- un partenariat avec Aurélie – Corps et Ame Naturopathie
- de nouvelles séances de self-défense et de Line Dance.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous permettent d'avancer et qui nous donnent l'envie de continuer pour une nouvelle saison.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour tous les cours :

- 4 à 6 ans - Jeux & Danse
- 7 à 12 ans - La danse dans tous ses états
- 13 à 17 ans - Active Danse
- A partir de 18 ans – Fitness et renforcement musculaire
- Renfo Plus : Cours dynamique pour maintenir ou développer ses compétences physiques. Renforcement musculaire, Cardio, Stretching... En intérieur ou extérieur / toute génération / mixte : Homme et Femme Fitness
- STEP, Fit baguettes, Fit boxing, LIA, Aéro move ...

Mail : asdanse87@gmail.com

Site : asdanse-choreographiesmodernes.e-monsite.fr

Audrey : 06.85.57.44.48

Jenifer : 06.64.98.70.65



Le Biblion

LE BIBLION (nom de la bibliothèque communale de Javerdat) est situé à la Maison des Associations au 1^{er} étage.

LE BIBLION propose l'emprunt de livres, BD..., aux enfants et aux adultes de la commune et à tous les enfants scolarisés à l'école de Javerdat.

- Pour les personnes de la commune, les emprunts se font aux heures d'ouvertures : voir tableau ci-dessous pour les mois à venir.

	De 13h 45 à 16h 00	De 15h 45 à 17h 45
JUILLET	Mardi 2 juillet	Mardi 16 juillet
AOUT	Mardi 6 août	
SEPTEMBRE	Mardi 3 septembre	Mardi 17 septembre

Un portage à domicile peut être organisé sur RDV pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Pour nous contacter : lebiblion@laposte.net

- Sonia Granados : 06 27 70 55 00
- Odette DAGANAUD : 6 44 99 12 40

-Pour les enfants de l'école, les emprunts se font pendant le temps scolaire et sur RDV avec les enseignants qui accompagnent et guident si besoin leur choix. Le prêt est gratuit.

La réserve de livres se renouvelle grâce à l'achat de livres avec la subvention annuelle versée par la commune de Javerdat mais aussi grâce à une convention de prêt signée entre la commune de Javerdat et la Médiathèque de Saint-Junien.

Le BIBLION propose l'installation d'une « BOITE A LIVRES » dans le secteur du parking-école.

Nous vous attendons pour emprunter des livres mais aussi nous apporter vos idées, vos suggestions ...

L'Equipe du Biblion

Anciens Combattants

Nouvelles des anciens combattants ACPG-CATM CIEUX- JAVERDAT – ORADOUR SUR GLANE
Notre congrès départemental a eu lieu le samedi 13 avril à Rochechouart. Nous étions 124 personnes.

Après les allocutions, discours, rapports, puis distinctions remise de médailles et de diplômes, également des dons pour notre association et à l'hôpital Gustave Roussy. (aménagement de 12 chambres au profit d'enfants atteints de cancer) à la hauteur de 2000 €.

Au dire de notre président Gérard Poreau, ce congrès départemental a été une réussite.

Commémorations

- Dimanche 28 avril : commémoration pour la mémoire à la déportation.
- Mercredi 8 mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 dans nos trois communes.
- Lundi 10 juin : Commémoration du massacre d'Oradour sur Glane, les portes drapeaux étant très nombreux et l'assistance également.
- Mardi 18 juin : Commémoration pour l'appel du Général de Gaulle au monument aux morts avec dépose d'une gerbe et lecture du message.

Le Président Alfred MAHE



ADN une association pleine de vitalité.

Alors que la coupure estivale arrive rapidement et avant de développer les activités prévues au second semestre 2019, un rappel de celles proposées au 1er semestre, souligne la vitalité de notre association.

A l'occasion de la cérémonie des vœux, le 18 janvier, devant environ 120 personnes qui se sont retrouvées pour partager un moment de convivialité, le Président a rappelé les diverses manifestations organisées par ADN en 2018, et celles auxquelles notre association a apporté son soutien, puis a énoncé les projets pour 2019.

Chaque semaine, c'est une moyenne de 70 marcheurs qui se retrouvent pour participer aux deux randonnées proposées par notre association ; alors que 67 personnes participent aux 4 séances hebdomadaires de marche nordique pour confirmés et débutants animées par nos trois dévouées animatrices.

Le dimanche 24 mars, ce sont 260 personnes qui se sont retrouvées à Oradour sur Glane

par un temps superbe pour la randonnée d'EMUL, (Ensemble contre la mucoviscidose en Limousin) organisée conjointement avec nos amis des Chemins Radounaux.

Du 6 au 9 mai, 55 personnes ont pris la route pour Noirmoutier, via le marais poitevin pour un séjour touristique qui a enchanté les participants.

Le dimanche 19 mai, la section « marche nordique » a proposé une randonnée nordique et une séance d'initiation à cette discipline lors du parcours du cœur à Saint-Junien.

Tributaire de la météo, l'opération « Nettoyons la nature », organisée dans le cadre de la semaine du développement durable avec les enfants de l'accueil de loisirs du Châtelard a été écourtée, mais les enfants comme les adultes ont pu bénéficier d'une projection et d'explications intéressantes sur les plantes envahissantes.

La deuxième édition de la « Gant Rando » aura lieu les 27 et 28 juillet sur les chemins Haut-Viennois et Charentais. Le premier jour, les randonneurs relieront Banêche à Saint-



Brice (25 km) ; le second Chabrac à Saint-Junien (21 km).

Au Forum des associations qui aura lieu les 30 et 31 Aout à Saint-Junien, l'association tiendra un stand où elle présentera ses activités. Le dimanche 15 Septembre, l'étape 7 de la grande boucle du Parc Naturel Régional Limousin Périgord, « Rochechouart / Saint Laurent sur Gorre » sera encadrée par les animateurs d'ADN.

Cette année, la traditionnelle marche des potirons se déroulera le 19 Octobre à Saint-Victurnien sur le thème de la magie ; le spectacle et le repas auront lieu à la salle de la Bernardie.

Dans le cadre du salon des Amis des Fleurs, le 27 Octobre à Saint-Junien, ADN tiendra un stand et proposera une randonnée thématique nature.

Saint-Junien étant retenu comme village Téléthon les 6 et 7 Décembre 2019, nous envisageons la tenue d'un stand en ville et une animation Marche nordique pour cette manifestation.

Enfin ADN terminera l'année par son convivial repas de fin d'année qui aura lieu le dimanche 8 décembre à la salle des Carderies d'Oradour sur Glane.

Comme cette rétrospective le montre, ADN c'est de la marche mais aussi des voyages, des visites, des actions en faveur de la nature et des enfants, des moments conviviaux et de nombreuses actions caritatives.

Pourquoi ne pas venir nous rejoindre.

Le Club des Jeunes d'Antan

Le mercredi 5 juin, c'est sous une pluie battante que 52 personnes partaient de Javerdat, destination Le Cantal, à la découverte du Pays de Salers. Après la pause petit déjeuner, le soleil apparaissait et le circuit touristique de la vallée de la Dordogne nous offrait des paysages magnifiques ; le barrage hydroélectrique de l'Aigle, puis Salers avec la découverte des burons, de la maison du fromage de la vache Salers, de la gentiane et un panorama exceptionnel sur le volcan ; expositions, projection vidéo, dégustation et vente de produits, puis des kilos de fromage et des bouteilles de Gentiane s'empilaient dans le car. Après un délicieux repas, l'après-midi était consacré à la visite guidée du village, avec l'histoire du moyen âge jusqu'à la renaissance. Le soleil avait déjà disparu, un air froid et un épais brouillard recouvrait la montagne. Par mesure de sécurité, l'arrêt prévu au Puy Mary était annulé ; et c'est avec quelques regrets, et toujours sous la pluie qu'il fallait repartir vers Javerdat.

Venez nous rejoindre,
vous serez les bienvenus.

Contact
Michèle NOUGIER : 06 40 05 79 70
Nicole RATEAU : 05 55 03 17 86



PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

- mardi 9 juillet : repas d'été, traiteur BENETREAU, salle polyvalente.
- dimanche 6 octobre : traditionnel loto.
- dimanche 3 novembre : repas d'automne, traiteur BENETREAU, salle des Associations.

Le Comité des Fêtes



Depuis le dernier numéro de l'Oncre, le comité des fêtes de Javerdat a pu vous accueillir lors de son concours de belote, le samedi 09 Mars au soir. Malheureusement, seulement 12 équipes ont répondu présentes. Nous espérons reconquérir les joueurs de carte à notre prochain concours !

Notre premier après-midi « jeux de société » du dimanche 14 Avril n'a pas eu non plus le succès espéré. Toutefois, les joueurs présents ont passé un agréable moment. Nous renouveleront cette activité le premier dimanche des vacances de Toussaint.

Le dimanche 12 mai, nous avons participé aux jeux-intervillages qui se déroulaient à Oradour-sur-Glane, lors de la fête du village. Notre équipe a fini 2ème sur 4. Merci à tous les joueurs qui ont représenté notre village.

Le Samedi 22 et le dimanche 23 juin, le village de Javerdat était en fête.

Le comité des fêtes a proposé différentes activités tout au long du week-end.

Le samedi, à partir de 19h30, un repas moules-frites a été servi à de nombreux convives. Ce repas était accompagné par un concert de rumba catalane proposé par le groupe [EL YACKA] ! La soirée a été clôturée par un feu d'artifice, très apprécié, tiré par deux artificiers de notre commune.

Le dimanche, le traditionnel vide-grenier a accueilli une trentaine d'exposants. Une exposition de voitures anciennes, le vin d'honneur et la remise des récompenses des pots fleuris ont ponctué cette journée.

L'après-midi, à partir de 13h30, une scène ouverte était proposée aux visiteurs, où trois groupes de musiciens se sont succédés tout au long de l'après-midi. Les enfants ont pu se promener à dos de poney, l'écurie des herses nous ayant fait le plaisir de venir nous rendre visite.

Toute la journée, les visiteurs ont découvert et essayé l'activité Baseball aux côtés de la POL Baseball.

Pendant ces 2 jours, l'APE s'est associée au comité des fêtes pour proposer des gâteaux au profit des enfants de l'école.

Les manèges, les grillades et la buvette ont ravi toutes les personnes présentes.

Le comité des fêtes remercie tous les participants aux différentes activités ainsi que tous les bénévoles pour ces 2 jours de fêtes (sans oublier le soleil qui a fortement brillé !)

Merci à vous et à bientôt !



LES DATES À RETENIR :

- Samedi 27 Juillet : Marché festif à partir de 17h00.

Une dizaine de producteurs locaux vous attendront pour faire votre marché ou vous régaler sur place ! Le comité des fêtes se fera un plaisir de faire cuire vos grillades et la place sera transformée en restaurant géant pour l'occasion !

Notez bien cette date pour ne pas rater ce moment convivial !

- Dimanche 4 Août : Concours de pétanques en triplettes à partir de 13h30 sur le terrain communal.

Nous vous attendons nombreux à ces manifestations et vous invitons à nous rejoindre pour nous apporter de nouvelles idées ainsi que votre dynamisme.

Alors, à bientôt !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre sur notre page facebook - Comité des fêtes de Javerdat.

A.C.C.A

L'A.C.C.A. de Javerdat a organisée le 09 juin un repas grillade sur le stade de la commune.

Nous étions plus d'une centaine de convives. Cette journée a été très appréciée par les participants, nous les en remercions.

En attendant l'année prochaine pour une nouvelle journée qui sera le 31 mai.

Tout le monde peut y participer

LE PRÉSIDENT



Les amis de Javerdat

Comme chaque année, l'assemblée générale aura lieu le dimanche 25 août à 10h 30 dans la salle des mariages au 1er étage de la Mairie.

Puis à 12 h le repas sera servi, préparé par Mr Bénétreau, traiteur de notre commune au lieu dit Les Fontanas.

Ceux qui voudront se joindre à nous seront les bienvenus.

Nous avons toujours à vendre notre livre « La petite histoire de Javerdat » fait par la famille Hyvernaud habitant le village du Pic.

Les inscriptions pour le repas se feront auprès de :

Mme BIOSSAC : 05 55 03 13 43

Mme FRUGIER : 05 55 14 00 19

Planning 2019 des associations

Mardi 9 juillet - Repas d'Été jeunes d'Antan

Samedi 27 juillet - Marché Festif

Dimanche 4 août - Concours de pétanque du CDF

Samedi 17 août - Récolte du rucher Municipal

Dimanche 25 août - Assemblée générale des amis de Javerdat et repas

Mardi 10 septembre - Assemblée générale Javerdat Jeunesse

Samedi 14 Septembre - Journée du patrimoine à Javerdat

Vendredi 20 septembre - Assemblée générale A.S Danse

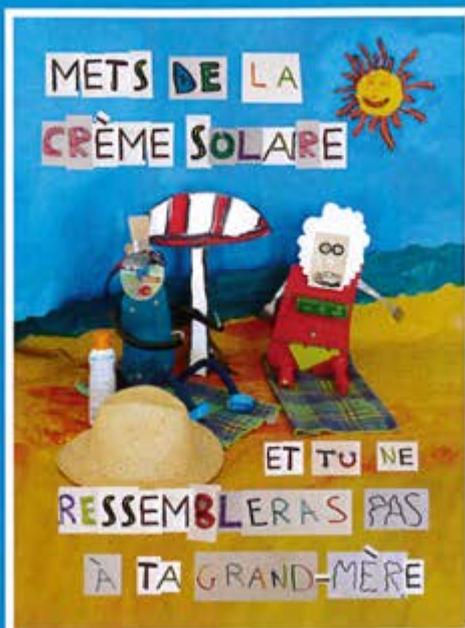
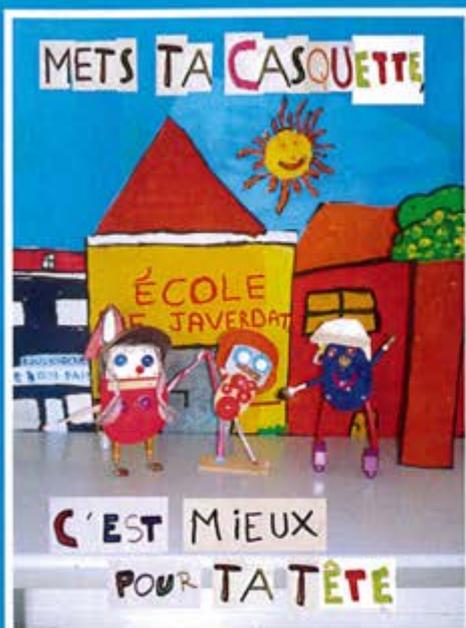
Dimanche 22 Septembre - Loto gourmand AS danse et CDF

Dimanche 29 Septembre - Tournoi de Baseball

Dimanche 6 Octobre - Les Mégalithes

Dimanche 6 Octobre -- Loto des Jeunes d'Antan

Dimanche 24 octobre - Repas des aînés



Projet agenda CM1-CM2

Tous les ans, la Ligue contre le cancer 87, en partenariat avec les mairies, offre à tous les élèves de CM2 du département leur agenda scolaire.

Cette année, notre classe de CM1-CM2 de l'école de Javerdat a été choisie pour illustrer l'agenda 2019-2020, grâce à des messages positifs de santé.

